

allemand avait été tué dans une rue de Nantes, mais se refusait à penser que des représailles aussi féroces et aussi étendues fussent appliquées au Camp de Choisel. Les autorités allemandes avaient depuis quelques jours mis dans un baraquement spécial un certain nombre d'hommes qui devaient servir d'otages en cas de difficultés particulières. C'est parmi ces hommes que furent pris ceux qui devaient être fusillés dans cette soirée du 22 Octobre 1941.

Monsieur le Curé de Béré achevait de déjeuner quand se présente à lui Monsieur MOREAU, Chef de Camp de Choisel. En quelques mots celui-ci expliqua le but de sa visite. Délégué par Monsieur LECORNU, sous-préfet de Châteaubriant, il venait faire savoir que 27 hommes pris parmi les prisonniers politiques de Choisel allaient être exécutés dans l'après-midi, et il demandait à Monsieur le Curé de se rendre immédiatement près d'eux pour les assister dans cette heure particulièrement dramatique. Monsieur le Curé se déclara prêt à accomplir cette mission délicate et pénible de fait, il se rendit près des prisonniers sans plus tarder.

Arrivée dans le camp

Quand Monsieur le Curé se présenta pour remplir son ministère, Monsieur le Sous-Préfet se trouvait au milieu des condamnés, il venait pour faire savoir l'horrible mort qui leur était réservée, les engageant sans plus tarder à écrire les lettres d'adieu aux familles. C'est dans ces circonstances que Monsieur le Curé de Béré se présenta à l'entrée du baraquement.

Devant le baraquement se tenait une ligne de soldats allemands, l'arme aux pieds. Autour du baraquement il y avait un cordon de gendarmes français éloignés les uns des autres de six mètres environ. Les condamnés étaient tous occupés à écrire leur lettre, les uns écrivant sur les quelques bancs placés dans la salle, les autres écrivant le long des cloisons du baraquement.

Le premier mouvement des prisonniers marqua de l'étonnement. Un prêtre se présentait à eux, donc ils allaient mourir sans trop tarder. Monsieur le Curé saisit tout le sens de cet étonnement. Il s'avança vers les prisonniers, demanda quelques moments de silence, et dit tout de suite la déclaration suivante : « Mes amis, je ne viens point ici faire violence à vos consciences et vos mentalités. Je suis prêtre, c'est certain, si quelques uns d'entre vous veulent utiliser mon ministère, je suis entièrement à votre disposition, mais je tiens par-dessus tout à vous dire que je viens partager vos dernières heures, vous aider à faire le sacrifice qu'on exige de vous, vous encourager à mourir comme les français doivent mourir. Montrez à ceux qui vont vous exécuter tout le courage dont vous êtes capables. J'ajoute enfin que je suis aussi près de vous le représentant des Castelbriantais. Je vous apporte le témoignage de leur profonde sympathie, de leur affectueux souvenir. Quant à moi, je veux vous dire que je suis votre ami plus que cela, votre frère dans l'amour de la patrie. Je suis à votre entière disposition pour recevoir vos lettres, vos commissions, vos dernières recommandations ».

À peine ces mots étaient-ils prononcés que des « mercis » jaillirent des lèvres. Chacun s'empressa à finir sa lettre pour me la remettre. Tour à tour, les condamnés s'approchèrent, me disant leur situation sociale, leur situation de famille. Je revois encore Monsieur TIMBAUD donnant le bras au jeune MÔQUET. J'ai devant les yeux le beau visage de ce jeune homme de dix sept ans, j'entends la déclaration de ce grand garçon me disant : « Je laisserai mon souvenir à l'histoire car je suis le plus jeune des condamnés ». Je vois devant moi le brave père BARTHÉLÉMY me parlant de son fils, cheminot à Caen. J'entends Monsieur AUFFRAY me parlant de sa femme malade et de ses quatre enfants ; Monsieur MICHELS se présenta à moi comme Député destitué. Un ancien médecin major portant sa tenue militaire me confia ses commissions pour sa femme et me dit le grand deuil qu'il venait de subir avec son petit garçon survenu un mois plus tôt. C'est ainsi que j'ai passé trois quart d'heure avec les condamnés.

AMICALE DE CHÂTEAUBRIANT-VOVES-ROUILLÉ-AINCOURT

Association régie par la loi de 1901. Siège administratif : 11^{bis} rue Kléber - 93400 Saint-Ouen.
Site internet : <http://www.amicaledechateaubriant.fr> Courriel : sg.amicale.chateaubriant@gmail.com
SIREN 434 937 926 – SIRET 434 937 926 00013. –Code APE 93 E

À leur tour, ces hommes voulurent me faire une déclaration générale que j'écoutais avec soin : « Monsieur le curé, me dirent-ils, nous n'avons pas vos convictions religieuses, mais nous nous rejoignons dans l'amour de la Patrie. Nous allons mourir pour la France. C'est à elle que nous faisons le don de notre vie. Nous voulons mourir pour que le peuple de France soit plus heureux. Notre sacrifice ne sera pas inutile, nous le savons, un jour il produira ses fruits. Au commencement de l'Église, vous avez eu vos martyrs nous ferons du bien comme les martyrs chrétiens. »

Comme conclusion à ces mots, une vibrante Marseillaise jaillit. Monsieur AUFFRAY prit alors la parole et dit à ses compagnons : « Ils faut que nous prenions nos dispositions pour mourir. Nous refuserons tous de nous faire bander les yeux. nous crierons « Vive la France » , « mort à Hitler » ajouta l'un d'eux.

Je les félicitais pour leur beau courage. Dans leur désir de connaître quelque chose de leur avenir immédiat, quelques hommes me demanderont si je savais la cause de leur condamnation, si je connaissais le temps et le lieu de leur exécution. Je répondis : « Je n'ai aucune précision au sujet de ces choses ». Mon intention était de laisser ces malheureux concitoyens dans un calme relatif pour la conservation de leur belle énergie.

Départ pour l'exécution

Tout à coup, un bruit de voitures automobiles se fit entendre, la porte que j'avais fait fermer depuis le début pour être plus nous-mêmes s'ouvrit brusquement. Des gendarmes français se présentaient porteurs de menottes. Un officier allemand survint. C'était en réalité un aumônier militaire. Il me dit « Monsieur le Curé, votre mission est terminée, il faut vous retirer tout de suite ».

Alors, me retournant vers les condamnés, je leur dis : « Mes amis, je suis le représentant de toutes vos familles, permettez-moi de vous dire adieu en leur nom. Si vous voulez bien, je vais vous serrer la main à tous ».

Alors tous vinrent à moi. Une cordiale poignée de main fut échangée de part et d'autre, pendant que je sentais dans mon cœur une profonde pitié et un grand amour fraternel. Dans cette ultime circonstance, j'ai vraiment aimé ces hommes pour ceux qui devaient les aimer sur cette terre. Je n'assistais pas à la pose des menottes. Je me rendis près du Chef du camp Français. Tous les hommes du camp étaient enfermés dans les baraquements. Une vibrante *Marseillaise* s'entonnait de toutes parts. Les condamnés en quelques minutes, furent placés dans les voitures. Ils chantaient eux aussi la Marseillaise. Ils ajoutèrent le *Chant du Départ* et *L'Internationale*.

Quand le convoi se mit en mouvement, je pris la tête des voitures voulant autant que possible continuer mon assistance aux chers condamnés. Mais bientôt, les voitures me dépassèrent pendant que des chants continuaient.

La carrière où eu lieu l'exécution fut absolument interdite à tous les Français. Je sais seulement que les condamnés furent exécutés en trois groupes de 9 hommes, que tous les fusillés refusèrent d'avoir les yeux bandés, que le jeune MÔQUET tomba privé de ses sens et que le dernier cri jailli des lèvres de ces héros fut un ardent « Vive la France ».

À toutes les familles qui sont venues me voir, j'ai dit tout ce que je savais de leurs chers disparus. J'ai témoigné ma fraternelle et profonde sympathie et je continue de réaliser ce qu'un

AMICALE DE CHÂTEAUBRIANT-VOVES-ROUILLÉ-AINCOURT

Association régie par la loi de 1901. Siège administratif : 11^{bis} rue Kléber - 93400 Saint-Ouen.
Site internet : <http://www.amicaledechateaubriant.fr> Courriel : sg.amicale.chateaubriant@gmail.com
SIREN 434 937 926 – SIRET 434 937 926 00013. –Code APE 93 E

fusillé m'a dit : « Monsieur le Curé, quand vous nous aurez quitté tout à l'heure, vous prierez pour nous. » C'est là que je rejoins surtout ceux qui ne sont plus ici bas.

Puisse, grâce à leur héroïque sacrifice, la France, devenir belle et forte, rester unie pour son bonheur et celui du monde.

A. MOYON

Curé de Béré en Châteaubriant

AMICALE DE CHÂTEAUBRIANT-VOVES-ROUILLÉ-AINCOURT

Association régie par la loi de 1901. Siège administratif : 11^{bis} rue Kléber - 93400 Saint-Ouen.
Site internet : <http://www.amicaledechateaubriant.fr> Courriel : sg.amicale.chateaubriant@gmail.com
SIREN 434 937 926 – SIRET 434 937 926 00013. –Code APE 93 E